

Kernberg O. Les troubles limites de la personnalité. Toulouse: Privat; 1979.

<http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2015.09.174>

S36

### Du burn-out à la dépression professionnelle. Nouvelles approches en psychiatrie

D. Servant

Hôpital Fontan, service de psychiatrie adulte, CHRU de Lille, Lille

Adresse e-mail : [dominique.servant@chru-lille.fr](mailto:dominique.servant@chru-lille.fr)

L'exposition à un stress professionnel augmente d'un facteur d'environ 2 le risque de survenue d'une dépression ou d'un trouble anxieux [1]. Les tableaux cliniques rencontrés sont variés et décrits selon différentes dénominations : *burn-out* ou épuisement professionnel, trouble de l'adaptation, dépression d'origine professionnelle... À l'heure où les pouvoirs publics s'interrogent sur la possibilité de reconnaître le *burn-out* comme maladie professionnelle il importe pour notre discipline de mieux définir le cadre diagnostique de ces différentes entités. Se posent aussi les questions de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et de l'utilisation d'instruments validés et adaptés aux différents contextes professionnels. Une démarche qualitative et quantitative d'évaluation semble la mieux adaptée pour bien cerner les risques inhérents à une profession. Enfin, l'accès aux soins pour ces patients semble insuffisant comme le note un récent rapport du conseil économique social et environnemental qui recommande la création d'unités spécialisées pour la prise en charge. La gestion du stress par les thérapies comportementales et cognitives (TCC) semble bien adaptée à différentes situations comme la prévention primaire et secondaire et la reprise du travail [2]. Elle peut être aussi associée aux soins pour beaucoup de patients psychiatriques confrontés à des difficultés professionnelles. De nouveaux outils de self-help utilisant des supports numériques sont aujourd'hui proposés pour faciliter l'accès à ces soins [3]. À côté des protocoles classiques de TCC de gestion du stress de nouvelles approches thérapeutiques semblent utiles comme la thérapie ACT qui prend en compte les valeurs et les attentes du sujet [4]. Nous présenterons dans cette séance 3 travaux originaux d'équipes françaises : une échelle originale des RPS chez les médecins hospitaliers, une étude de faisabilité d'un programme numérique et une approche de reprise du travail basée sur l'ACT.

**Mots clés** Stress au travail ; *Burn-out* ; TCC ; ACT ; Gestion sur stress ; e-santé

**Déclaration de liens d'intérêts** L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

**Références**

- [1] Stansfeld S, Candy B. Psychosocial work environment and mental health—a meta-analytic review. *Scand J Work Environ Health* 2006;32:443–62.
- [2] Bhui KS, Dinoo S, Stansfeld SA, et al. A synthesis of the evidence for managing stress at work: a review of the reviews reporting on anxiety, depression, and absenteeism. *J Environ Public Health* 2012;2012:515874.
- [3] Rose RD, Buckley Jr JC, Zbozinek TD, et al. A randomized controlled trial of a self-guided, multimedia, stress management and resilience training program. *Behav Res Ther* 2013;51:106–12.
- [4] Flaxman PE, Bond FW. A randomised worksite comparison of acceptance and commitment therapy and stress inoculation training. *Behav Res Ther* 2010;48(8):816–20.

<http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2015.09.175>

S36A

### Élaboration d'une échelle de risques psychosociaux destinée aux médecins hospitaliers. Méthodologie delphi et premiers résultats de validation

P. Lekadir

Centre hospitalier de Denain, Denain

Adresse e-mail : [perrine.lekadir@gmail.com](mailto:perrine.lekadir@gmail.com)

Sont entendus comme risques psychosociaux (RPS) les « risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi, les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental » [1]. Selon l'article L. 4121-1 du Code du travail, un inventaire des risques auxquels sont exposés les salariés d'une entreprise doit être réalisé et réévalué annuellement en utilisant des indicateurs de suivi définis initialement [2]; ceci est facilité par des outils d'évaluation standardisés. En milieu hospitalier, différentes commissions sont diligentées pour étudier les RPS par catégories d'employés, notamment celle des praticiens hospitaliers (PH). Il n'existe pas ou peu d'études ciblant particulièrement les RPS des PH, abordés indirectement dans la littérature sur le *burn-out*. Notre étude avait ainsi pour objectif l'élaboration d'une échelle d'évaluation spécifique des facteurs de RPS des PH. La procédure s'est déroulée de janvier à juillet 2013 en 4 parties :

- construction d'après la littérature d'une grille d'items répartis selon les 6 catégories de RPS identifiées [3], enrichie d'entretiens exploratoires auprès d'une psychologue du travail du CHRU de Lille et d'un médecin du travail du centre hospitalier de Valenciennes (CHV);
- première phase qualitative de sélection des items selon la méthodologie delphi, avec un groupe de 10 PH de spécialités diverses du CHV;
- seconde phase qualitative de validation de forme de l'outil avec un groupe de 10 PH du centre hospitalier de Denain;
- diffusion aux 500 PH psychiatres de la région via la fédération régionale de recherche en santé mentale pour analyse quantitative inaugurale avec validation interne de l'échelle.

Ces premiers résultats ont confirmé l'intérêt d'étudier les RPS des PH, qui constituent bien une réalité professionnelle : 85,72% des participants de la dernière étape y sont ainsi exposés modérément, avec un surrisque probable pour les jeunes médecins.

**Mots clés** *Burn-out* ; Médecins hospitaliers ; Risques psychosociaux ; Échelle d'évaluation

**Déclaration de liens d'intérêts** L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

**Références**

- [1] Gollac M, Bodier M. Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser. Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé; 2011.
- [2] Guyot S, Langevin V, Montagnez A. Risques psychosociaux et document unique. Vos questions, nos réponses. [page consultée en 2013, en ligne; <http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6139/ed6139.pdf>].
- [3] Gollac M. Indicateurs provisoires de facteurs de risques psychosociaux au travail. Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail; 2009 [Commandité].

<http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2015.09.176>